

Communiqué de presse

HUG

Première victoire d'étape contre la précarité à l'hôpital

En mars 2024, les syndicats Syna et Avenir Syndical décidaient d'unir leurs forces pour combattre la précarité à l'hôpital. Six mois plus tard, une première victoire est obtenue pour les désormais ex-aides de laboratoires. Explications.

Parmi les différents personnels les moins bien payés de l'hôpital, se trouvaient jusqu'à présent les aides de laboratoires. Tout comme les agent-e-x-s de propreté-hygiène, le personnel de lingerie ou encore une grande partie des employé-e-x-s de la restauration, les aides de laboratoires étaient jusqu'ici rémunéré-e-x-s en classe 6, soit l'une des plus basses classes salariales de l'Etat, pour un revenu mensuel brut de CHF 4'552.50 à l'engagement.

Lutte contre les bas salaires

Dans leur plan contre la précarité aux HUG, Syna et Avenir Syndical réclament un minimum brut de CHF 5'000.- pour un temps plein, ce qui signifie à tout le moins l'abolition des classes salariales 6 et 7. Rappelons que nous parlons ici d'un personnel engagé au service de la collectivité et que l'Etat a un devoir d'exemplarité.

Changement de fonction

Pour les aides de laboratoires jusqu'alors rémunéré-e-x-s en classe 6, nos syndicats sont intervenus sur la base des cahiers des charges réellement assumés par le personnel. Nous avons pu démontrer que, depuis des années, les employé-e-x-s concerné-e-x-s exerçaient les tâches et responsabilités de la fonction de Préparateur-trice-x-s de travaux, soit une fonction respectivement en classe 8 pour les personnes sans CFC et en classe 10 pour les personnes avec CFC, et non celle d'aide de laboratoire. Contraints d'admettre les faits, les HUG ont décidé de promouvoir les employé-e-x-s dans leur nouvelle fonction à compter du 1^{er} septembre de cette année.

Petites victoires aux gros enjeux

Ce n'est qu'une petite quantité de personnes qui sont aujourd'hui touchées par cette correction de classe salariale (moins d'une dizaine), mais c'est un pas déterminant vers la suppression générale des classes 6 et 7, aux revenus clairement insuffisants pour un personnel œuvrant à Genève, qui plus est aux HUG.

Genève, le 24 septembre 2024

Pour tout renseignement :

Komla Kpogli, secrétaire syndical Syna – 076 542 79 18

Yves Mugny, secrétaire syndical Avenir Syndical – 079 293 11 61